



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 101273

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur l'efficacité des aides d'État concernant l'acquisition de la résidence principale pour les primo-accédants. Dans son rapport de novembre 2016, la Cour des comptes préconise de réorganiser le dispositif du PTZ+ en le ciblant sur les ménages plus modestes, en fixant un seuil de quotité de l'aide et en appliquant la garantie du FGAS. Il lui demande si le Gouvernement compte mettre en œuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101273

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et habitat durable

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10233

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)